



## Les institutions comme évènements qui font suite

Denis Laforgue

► **To cite this version:**

Denis Laforgue. Les institutions comme évènements qui font suite : Comment conceptualiser et rendre compte de l'institution de relations de domination ?. Les institutions comme évènements qui font suite, 2013, Nantes, France. <hal-00904167>

**HAL Id: hal-00904167**

**<http://hal.univ-smb.fr/hal-00904167>**

Submitted on 14 Nov 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Les institutions comme « évènements qui font suite »**

Comment conceptualiser et rendre compte de l'institution de relations de domination ?

**Problématique. Etudier les relations de domination entre institutions publiques et usagers : comment échapper aux limites du couple conceptuel « agent – structure » ?**

Je voudrais dans cette communication m'interroger sur les processus par lesquels peut s'instituer une relation de domination entre des représentants d'une institution publique et des individus relevant (potentiellement) du public-cible de cette institution publique. Quels sont pour cela les réseaux conceptuels à notre disposition et surtout comment peut-on renouveler ces ressources conceptuelles ?<sup>1</sup>

Le traitement que je vais faire de cette question part en effet d'un constat déjà fait dans « La voix des acteurs faibles » (Payet, Giuliani, Laforgue, 2008) : envisager les rapports entre acteurs institutionnels et usagers en terme de domination conduit bien souvent à considérer les institutions comme des appareils de domination et les usagers comme des individus réduits au mieux au statut de résistants - de surcroît rarement vainqueurs ! - au pire à celui de dominé consentant. Comment rendre compte de cette tendance dont un des représentants majeurs reste la sociologie néo-bourdieusienne ? C'est selon moi dû à l'usage qui est fait du concept de domination – i.e. le réseau conceptuel qu'on y associe : agent, structure sociale, mais aussi résistance...- en ce qu'il tend à figer le paysage social : d'un côté les institutions de l'autre les populations et entre eux un rapport asymétrique et quasi-figé ou ajustable à la marge - car d'origine structurel : le décor est planté et c'est toujours la même scène qui se rejoue sous la plume du sociologue. Comment échapper à cette limite, à cette tendance réifiante d'une certaine sociologie de la domination ? Un des points qui peut être mis en cause dans cette approche déterministe de la domination, c'est la théorie de l'action qui la sous-tend : on le sait, cette sociologie de la domination envisage l'individu (le dominant comme le dominé) comme un agent mû par des dispositions qui, « adossées » à des structures objectives, vont mécaniquement générées des actions menant à la reproduction d'un rapport de domination entre l'individu dont les dispositions le pré-disposent à incarner la position dominante et celui dont les dispositions le conduisent à occuper la position dominée. C'est donc dans ce cas-là l'actualisation de dispositions différenciées / inégales dans des situations sociales déterminées structurellement, qui automatiquement cristallise des rapports institutionnels de domination. Or, cette théorie de l'action dispositionnaliste n'est pas sans faille ; en particulier, tout un ensemble de travaux issus de la philosophie analytique à partir des travaux de Wittgenstein (1953 / 1986) a détaillé les apories auxquelles conduit une telle approche ; on peut résumer ces dernières de la façon suivante : acceptons l'idée que toute action au sein d'une relation sociale émergente (ici de domination) relève de l'actualisation de dispositions sociales intériorisées ; mais comment alors rendre compte du fait que chaque agent va dans la situation sociale considérée actualiser telle disposition (conduisant à un relation de domination) plutôt que telle autre ? Il faut, nous disent les wittgensteiniens, supposer qu'il existe une « méta-disposition » qui permet à chaque agent, en situation, de sélectionner l'actualisation de telle disposition plutôt que telle autre. Mais cela ne résout pas le problème... En effet comment rendre compte du fait que c'est « cette » méta-disposition et pas une autre qui a été actualisée par l'agent ?! Il faut là encore supposer qu'il existe une « méta-

---

<sup>1</sup> J'appuierai toutefois ma réflexion théorique sur un terrain d'enquête : l'analyse des relations qui se déploient entre d'une part des professionnels (assistantes sociales et aides à domicile) des institutions publiques (conseils généraux, centres communaux d'action sociale (CCAS)) en charge des politiques de la vieillesse dépendante (Allocation Pour l'Autonomie ou APA) et d'autre part des personnes âgées étiquetées comme dépendantes au quotidien et susceptibles à ce titre de bénéficiaire d'une aide à domicile (ménage, cuisine, sorties, conversation...) définie par les acteurs institutionnels en fonction des « besoins » repérés de la personne âgée. L'enquête a consisté en observation des scènes d'intervention à domicile et en entretien avec des professionnels d'un conseil général, de deux CCAS et des personnes âgées bénéficiaires de l'APA.

disposition de degré 2 » qui permet de sélectionner la méta-disposition de degré 1 ! Etc, etc, : le problème est donc sans fin et insoluble, sans compter que, si il est déjà très difficile de délimiter une « disposition » (par définition invisible et inconsciente) à partir d'un matériau empirique, que dire alors de la description de ce que pourrait être une « méta-disposition de niveau 2 » ! Si bien qu'en définitive, la théorie dispositionnaliste ne permet jamais de comprendre comment s'initient des actions (réciproques) conduisant à l'institution d'une relation de domination entre acteurs publics et usagers.

Il existe bien sûr une façon classique en sociologie de sortir de ces apories : c'est celle qui consiste à ré-introduire dans le réseau conceptuel et le langage de description qu'on mobilise la catégorie de « sujet ». Cela peut se faire sous des formes fortes ou faibles - en fonction du degré de liberté, d'initiative, de réflexivité en propre qu'on accorde aux individus étudiés (dominants comme dominés) -, mais, dans tous les cas, cela pose aussi de sérieux problèmes du point de vue d'une théorie de l'action. En effet, il est dès lors très difficile de ne pas succomber, si ce n'est à un niveau conceptuel en tout cas au niveau de l'écriture sociologique (i.e. comment met-on en récit l'institution d'une relation de domination entre des individus ?), au mythe du Sujet capable de s'auto-légiférer pour parler comme Descombes (2004), c'est à dire le mythe d'un individu capable de choisir par lui-même sa propre ligne de conduite (par exemple initier ou pas une relation de domination avec autrui, l'accepter ou au contraire y résister, etc...). Il s'agit d'un mythe pour nous autres sociologues au sens où cette capacité individuelle d'auto-législation reste une énigme, une boîte noire ou alors suppose des schémas d'analyse complètement irréalistes : par exemple ce que Louis Quéré appelle le « sophisme de l'homoncule » (1997) , qui fait comme si il existait en chacun d'entre nous un théâtre intérieur de délibération sur la scène duquel un « homoncule » (tel un double de nous-même) serait en capacité de « faire des choix », de peser le pour et le contre, d'inventer des scénarii d'action... mais qui est donc cet homoncule et quels sont les ressorts des délibérations de cet homoncule qui ferait de nous des Sujets ?! Là encore faut-il supposer un homoncule de second degré logé à l'intérieur du premier ? On retombe alors sur le même type d'aporie qu'évoqué précédemment...

Mais alors comment sortir des limites, pire des impasses, associées à ces deux théories de l'action sous-tendant les approches classiques de la domination ? J'ai cru pendant un certain temps que l'élaboration d'une théorie de l'action « très raffinée » (empruntant à la philosophie analytique, à l'ethnométhodologie, à une certaine phénoménologie, voire à certaines théories des systèmes complexes) permettrait de dépasser ces apories. J'ai tendance aujourd'hui à penser que non (en tout cas, je n'en suis pas capable !) et qu'il vaut peut-être mieux re-définir le problème ou en tout cas les ressources théoriques pour le traiter. Autrement dit, plutôt que de rechercher du côté des théories de l'action les schémas d'analyse permettant de rendre compte des processus par lesquels s'instituent, se cristallisent des relations sociales, je considère qu'il peut être bénéfique de délaissier le langage des sociologies de l'individu au profit du langage d'une sociologie des institutions systématique et dynamique : c'est l'argument que j'esquisserai ci-dessous<sup>2</sup>.

## **La relation de domination comme agencement d'institutions**

Une des façons d'échapper aux limites des approches classiques de la domination, ce peut être, comme je l'avais proposé au congrès de l'AFS de 2011, de « symétriser » l'analyse des rapports entre les institutions publiques et leurs publics : autrement dit de considérer que les institutions publiques ont face à elles / entrent en relation en dernière instance, non pas avec des individus, mais avec d'autres

---

<sup>2</sup> Il y a une autre raison à ce choix d'un réseau conceptuel centré sur la catégorie d'institution plutôt que sur celle d'action : en faisant le choix de la sémantique de l'action, pour parler comme Ricoeur (1983), le sociologue fait le choix d'un univers conceptuel qui est le même que celui mobilisé par les acteurs non-sociologues : dans nos sociétés, tout le monde raisonne à partir de l'idée que les éléments de base des mondes sociaux sont les individus qu'on dote d'une intériorité spécifique (des dispositions, une rationalité, une subjectivité, etc...). Or, il me semble que la sociologie est d'autant plus « utile » qu'elle ne se cantonne pas à produire des connaissances nouvelles sur la société dans laquelle nous vivons (c'est à dire mettre au jour des états du monde qu'on ne connaîtrait pas sans la sociologie), mais qu'elle propose aussi d'autres façons de voir, de décrire le monde. Cette seconde ambition suppose d'élaborer et d'utiliser des réseaux conceptuels originaux par rapport à ceux mobilisés couramment par les acteurs ordinaires. C'est le cas, me semble-t-il, lorsque le sociologue met au cœur de ces descriptions de nos sociétés non plus des individus mais des institutions...

institutions sociales (Laforgue, 2011). Dans cette approche du social, les individus comme les « relations fortes », dans lesquelles ils sont pris (et qui les constituent) sont pensés comme la résultante d'agencements d'institutions : chacune de ces institutions sociales (publique, familiale, économique, du Soi...) tend en permanence à se ré-instituer (à travers un pouvoir instituant propre en lien avec un noyau de significations spécifiques) tout en se combinant avec les autres institutions (selon des modalités variables : complémentarité, conflit, hiérarchisation, indifférence). Au niveau individuel, ces dynamiques institutionnelles se manifestent sous la forme d'une (ré-)institution permanente de relations fortes entre les êtres - relations fortes (instituées) dans lesquelles les individus sont encastrés et qui orientent leurs pensées et leurs actions<sup>3</sup>. Ce qu'on peut résumer par le schéma ci-dessous :

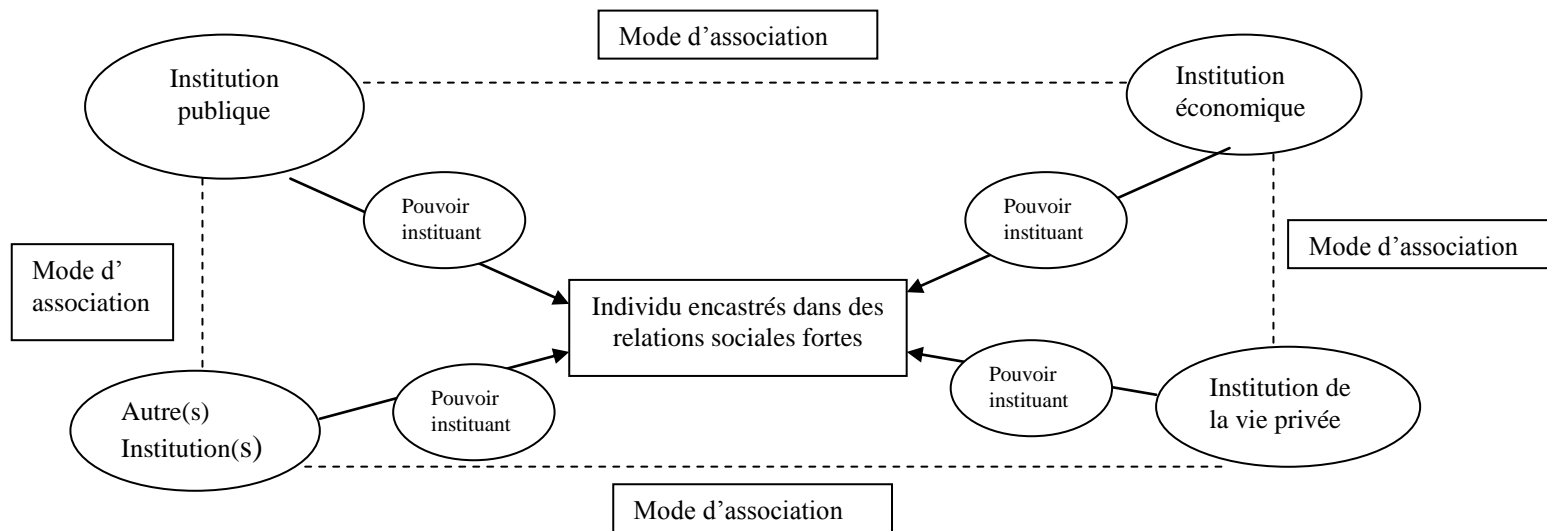


Schéma 1 : L'individu et ses relations sociales comme résultant de la combinaison d'institutions sociales et de leur pouvoir instituant respectif

Dans cette perspective, lorsqu'on étudie les relations (ici de domination mais ce ne sont pas les seules possibles<sup>4</sup>) qui s'instituent entre des professionnels de l'action publique (ici de conseils Généraux et de CCAS) et des usagers (ici des personnes âgées (potentiellement) bénéficiaires de l'APA), on peut les envisager comme la résultante d'une combinaison d'institutions (ou de processus instituteurs). Dès lors, quelles sont les institutions dont l'association a pour résultante ce type de relation de domination ?

<sup>3</sup> Plus rigoureusement encore, qu'est-ce qu'une institution ? Une institution repose sur un magma de significations (ou idées) instituées, qui sont la matrice à partir de laquelle une infinité d'actes instituteurs et de formes de réalité instituées sont possibles, mais non prédictibles ; ces significations fondent en particulier la capacité des individus et des collectifs à avoir prise sur des problèmes sémantiques (quel sens donné à la situation dont je fais l'expérience?), déontiques (que faire face à cette situation ?) et pratiques (comment faire ?). Une institution se caractérise aussi par un pouvoir instituant dans et par lequel ces significations tendent à perdurer en s'incarnant dans une réalité instituée mais toujours mouvante. Ce pouvoir instituant peut prendre la forme de subjectivités et d'actes individuels, mais aussi de dispositifs socio-techniques ou d'actes de collectifs d'humains. Enfin la réalité sociale instituée, comme résultante de la combinaison de différentes institutions, peut être appréhendée sous la forme d'agencements de relations sociales dans lesquelles les individus sont encastrés. Dire que l'individu est encastré dans ces relations sociales (qui résultent du pouvoir instituant de diverses institutions), c'est affirmer qu'elles sont, au quotidien, des cadres d'interprétation et des cadres d'action qu'il mobilise pour penser et agir *in situ*.

<sup>4</sup> L'enquête ethnographique met au jour la pluralité des formes de relations qui peuvent s'instituer entre professionnels de l'aide à domicile et « vieilles personnes » : il existe des formes de domination institutionnelle dans lesquelles le professionnel impose à l'utilisateur des normes de comportement (quant à la façon de faire le ménage, de mettre en ordre l'espace domestique, de prendre soin de soi, de « voir du monde », etc), mais on observe aussi des relations de coopération, de conflit durable ou encore d'indifférence mutuelle.... Chacune de ces formes relationnelles peut être envisagée comme résultante d'un mode spécifique d'association entre les institutions publiques et d'autres institutions constitutives de l'individu.

On pense bien sûr spontanément aux institutions publiques dans la mesure où les relations de domination examinées ici tiennent en partie au projet de prise en charge de la personne âgée dans le cadre d'une politique publique. Les significations qui fondent ces institutions publiques sont des schèmes téléologiques tendant à promouvoir des modes de vie chez les personnes âgées (en matière de propreté, d'alimentation, d'hygiène, de santé, de vie sociale, etc...) , soit en assujettissant les comportements des populations à des normes pré-définies, soit en incitant les individus à s'auto-réguler dans leurs routines quotidiennes en tenant compte de leurs intérêts et de leur environnement. Quels sont maintenant les actes instituants associés à ces schèmes ? Ce sont diverses interventions auprès des populations, prenant la forme soit d'un travail sur autrui visant à normaliser les comportements soit d'un travail avec autrui cherchant à accompagner les populations dans la transformation de leurs manières de penser et de faire (Laforgue 2009). Ainsi, les rapports institués entre ces structures publiques et leurs usagers se déploient entre les pôles de la domination (qui nous intéresse ici), de la reconnaissance et de l'indifférence.

Mais, la relation qu'un usager va construire et entretenir avec un professionnel d'une institution publique intervenant à son domicile sur des questions à la fois personnelles, mais qui souvent mobilisent aussi des proches (ménage, courses, toilette, sorties), est aussi la résultante (partielle) de l'institution de la sphère privée dans laquelle il est encastré. Dans notre perspective, cette institution se caractérise par des significations là encore en tension : cette institution repose sur l'idée de l'autonomie de chaque individu, mais aussi sur celle d'« autrui qui compte » pour l'individu, qui peuvent aussi bien favoriser que limiter son autonomie. Par ailleurs quels sont les actes instituants de cette institution de la sphère privée ? D'une part, toute représentation de soi et tout acte par lesquels l'individu s'affirme en tant que corps et subjectivité/désir propres : temps pour soi, façon idiosyncrasique de conduire son existence quotidienne ou encore activités participant de son épanouissement personnel. D'autre part, toutes les pratiques de l'individu, à travers lesquelles il participe de formes de soutien, d'échange, mais aussi de contrôle à l'égard d'autrui significatifs. Ainsi, un individu (y compris une personne âgée) est encastré en permanence à la fois dans des relations instituées à soi selon un impératif d'autonomie et d'authenticité, à la fois dans des relations instituées de transmission, de protection, de don et d'échange avec des autrui significatifs ; relations à soi et aux proches qui, en tendant à se ré-instituer en permanence, vont influencer sur l'institution de la relation de l'individu avec les professionnels de l'action publique considérée.

Enfin, il faut tenir compte dans l'analyse des relations de domination entre professionnels de l'aide à domicile et destinataires de l'APA, de l'institution économique, dans la mesure où l'APA a une dimension économique : la plupart des bénéficiaires paie une partie du coût des interventions à leur domicile (selon leurs revenus) et ils ont la possibilité soit de s'adresser à une association agréée pour bénéficier du service, soit d'embaucher une personne de gré à gré (grâce aux chèques emploi service). Cette institution économique se fonde sur l'idée que le monde humain et non-humain est un fond de ressources exploitables à des fins humaines ; ce processus d'exploitation étant à la fois censé permettre de répondre au désir humain, qu'il s'agisse de biens matériels ou immatériels, et à la fois associé à des expériences de réification : domination, perte d'autonomie, souffrance identitaire... Quels sont les actes instituants associés à une telle idée constitutive ? Ce sont à la fois des actes de production, d'échange et de prédation. Dès lors, à travers leur encastrement dans cette institution économique, les individus sont pris dans des relations instituées de production, d'échange et de prédation, qui sont autant de cadres par lesquels l'individu configure au quotidien et in situ des auto-interprétations de soi, des représentations du monde et des actions acceptables, ici en l'occurrence à destination du professionnel de l'action publique qui intervient à son domicile.

A partir de ce cadre d'analyse, l'idée que nous défendons est que toute relation de domination entre un usager et un acteur public est la résultante d'un type d'association entre institution publique, institution de la vie privée, institution économique. Nous faisons ainsi l'hypothèse générale suivante : une relation de domination entre un usager et un acteur public résulte d'une configuration hiérarchisée d'institutions. Qu'est-ce que cela veut dire ? et bien qu'une des institutions déploie un pouvoir instituant tel qu'il colonise le pouvoir instituant d'une ou d'autres institutions ; cette captation d'une institution, dominée, alimente dès lors le pouvoir instituant et donc l'institutionnalisation de l'institution dominante (ce qui s'exprime, à un niveau inter-individuel, par un certain type de relations instituées, en l'occurrence des relations de domination).

En matière d'analyse de la domination, cette approche permet de déplacer le regard sur la relation de domination du niveau inter-individuel (déterminé structurellement) vers celui des inter-rétroactions institutionnelles. On voit l'intérêt de cette « perspective symétrique » car logiquement s'impose l'hypothèse que ce n'est pas forcément / pas toujours l'institution publique qui s'impose aux autres institutions ; ce peut être l'inverse, par exemple l'institution de la sphère privée qui colonise l'institution publique. A travers ce dernier mode d'agencement s'instituent alors des relations de prédation au bénéfice de l'utilisateur, dans et par un processus de colonisation de l'institution publique par l'institution de la sphère privée : un certain mode de rapport à soi et/ou de relations familiales se ré-institue en permanence en s'appuyant sur la relation à l'aide à domicile (représentée par un professionnel). Ainsi sur le terrain d'enquête considéré, on retrouve 3 types de relations de domination entre professionnels de l'aide à domicile et personnes âgées « dépendantes » :

- la domination acceptée : l'aide impose des normes de comportements, des modes de faire, un rythme temporel, ce qui résulte d'une hiérarchisation entre institution familiale et institution publique au profit de cette dernière.
- la domination inversée : c'est la personne âgée qui impose à l'aide des normes, comportements, rythmes, exigences, ce qui résulte d'une hiérarchisation entre institution familiale et institution publique au profit cette fois de la première ;
- la domination subie, soit des formes d'imposition par l'acteur institutionnel mais qui rencontrent des résistances de la personne âgée ; ce qui résulte d'un conflit entre institution familiale et / ou institution économique et institution publique.

### **Relation de domination, institutions et « événements qui font suite »**

Au départ, c'est strictement autour de la perspective théorique ci-dessus que je voulais construire ma communication, mais j'y ai renoncé car ne voulant pas refaire ce que j'ai pu dire il y a deux ans (Laforgue, 2011) et surtout car je vois de plus en plus les limites de cette approche et suis à la recherche de perspectives complémentaires.

En effet, l'approche précédente qui, en gros, analyse les comportements individuels comme combinaison d'institutions tendant à se perpétuer sous la forme de relations sociales dans lesquelles les individus sont encastrés, ne suffit pas à échapper aux travers « naturels » de la sémantique de la domination :

- ainsi, c'est une approche qui reste prise dans un réseau conceptuel tendant à considérer chaque institution comme une totalité stable (même si la façon dont elle s'articule à d'autres institutions la transforme), ce qui incite là encore à voir la domination comme un état stable plutôt que dynamique;
- de plus, c'est une approche qui reste encore très ancrée dans une conception de la domination comme force instituée : en décrivant la relation de domination comme hiérarchisation d'institutions, on fait comme si elle s'imposait aux acteurs, aux dominés mais aussi aux dominants.
- Et enfin c'est une approche qui ne peut pas rendre compte de la singularité des relations sociales (dans le cas présent de domination) dans lesquelles chaque individu est pris : comment rendre compte de la spécificité de telle relation sociale concrète avec le langage des institutions comme des totalités stables ?

Pour faire face à ces limites importantes, il me semble qu'il faut préciser ce qu'on peut entendre dans mon modèle par « pouvoir instituant » : cette dimension temporelle de l'institution (i.e. comme processus émergent en permanence), c'est en effet jusque là le maillon faible du modèle par rapport aux dimensions symbolique (magma de significations) et matérielle (relations, interactions, lieux) de l'institution (publique ou non). Comment appréhender ce pouvoir instituant par lequel chaque institution tend en permanence à perdurer ou à se déployer dans et par des relations sociales ? A quoi le rattacher empiriquement et conceptuellement, sachant que je ne peux pas trouver la solution autour de l'individu / l'acteur / l'agent du fait de mon objectif initial de pallier aux limites des sociologies de l'individu et/ou de l'action individuelle ? Ou encore dans le cadre de cette communication, comment envisager la relation de domination aussi comme force instituante - comment prend-elle, se cristallise-

t-elle ? comment se transforme-t-elle ? - sans avoir recours à une « sémantique de l'action » pour parler comme Ricoeur ?

Ce n'est que récemment que j'ai trouvé me semble-t-il une solution à ce problème, grâce à l'ouvrage de Merleau-Ponty, *L'institution* (2003). Dans ce livre, Merleau-Ponty propose de dé-substantialiser le concept d'institution, et de l'envisager comme un processus permanent (et non plus comme un état)<sup>5</sup> ; ainsi, pour lui : « *on entend par institution ces évènements d'une expérience qui la dotent de dimensions durables, par rapport auxquelles toute une série d'autres expériences auront sens, formeront une suite pensable ou une histoire, ou encore les évènements qui déposent en moi un sens, non à titre de survivance et de résidu, mais comme appel à une suite, exigence d'un avenir* » (2003, p. 61).. Avec cet auteur, l'institution (ou plus modestement une relation institutionnelle) devient une série contingente d'évènements enchâssés les uns dans les autres : le pouvoir instituant à l'œuvre dans toute institution ou relation institutionnelle (qui la fait vivre), c'est l'évènement qui s'enracine dans un ou des institués « ouverts » (au sens où il ne vient pas de nulle part mais n'est pas pré-déterminé), tout en étant instituant (il a une suite en l'occurrence la vie de l'institution sous une certaine forme)<sup>6</sup>...

Comment articuler cette approche de l'institution par Merleau-Ponty avec celle qui fait du social et de l'individu des agencements d'institutions ? Et bien en posant que, tout évènement (comme ce qui arrive à l'individu et est distingué par le sociologue au regard de ce qu'il veut comprendre) : a) résulte de la rencontre, selon des modalités variables, entre différents pouvoirs instituants, b) et à ce titre déploie un pouvoir instituant en propre : il fait suite de manière non prévisible que ce soit dans les institutions publiques, familiales ou économiques, etc. et ce, sous la forme de relations, de situations, d'actions.... Ainsi, dans le cas de la genèse d'une relation de domination, il faut montrer comment un ou des évènements (comme rencontre de différents pouvoirs instituants) ont pour suite une hiérarchisation de ces pouvoirs instituants : l'un d'entre eux se déploie en colonisant les autres ; par exemple le pouvoir instituant de l'institution publique se déploie (s'exerce) en normalisant les comportements privés de la personne âgée (manière de manger, de faire le ménage, type de sociabilité...) : suite à cet/ces évènement(s), l'institution publique s'institue dans et par l'institution privée et familiale de l'individu, ce qui s'exprime par une relation de domination entre un professionnel et un usager.

Appliquez à une étude de cas, issue de nos terrains, cela revient par exemple à se demander comment « prend » une relation de domination entre une professionnelle de l'aide à domicile et une personne âgée étiquetée comme dépendante et bénéficiant à ce titre d'une allocation à l'autonomie (heures d'intervention chez soi) ; autrement dit, dans et par quelle série d'évènements un pouvoir instituant prend le dessus sur l'autre ? L'enjeu est alors de décrire la ou les série(s) contingente(s) d'évènements qui font cristalliser une relation / situation de domination (acceptée / subie / inversée). La ressource descriptive dont nous disposons alors, c'est, pour reprendre le terme de Ricoeur, la mise en intrigue comme « synthèse de l'hétérogène » : il nous faut mettre en récit la succession, l'enchevêtrement des évènements (qu'il nous faut déjà identifier comme significatifs au regard de la conclusion à laquelle on veut arriver, soit la relation de domination observée), et retrouver / reconstruire à posteriori la concordance de l'enchaînement des évènements (qui a conduit à la hiérarchisation de différents pouvoirs instituants), malgré son apparente discordance (on ne peut pas prévoir à l'avance la conclusion, les rebondissements, etc. qui conduisent à la relation de domination, ni prédire ce qu'elle deviendra)...

---

<sup>5</sup> « L'institution comme état » et « l'institution comme processus », ce sont deux langages de description, mais il me semble que l'un n'exclut pas l'autre : tout dépend de ce qu'on veut montrer, l'aspect de la réalité institutionnelle sur lequel on se penche et qu'on veut analyser.

<sup>6</sup> Une relation institutionnelle (professionnel-usagers) se co-construit à la fois à partir d'institutions originaires, de l'institué (comme champ ouvert résultant de la cristallisation d'évènements inhérents aux institutions publiques, familiale, de soi...) et à la fois comme processus instituant irréductible à l'institué (fait de séries d'évènements qui s'enchaînent, qui se génèrent, qui s'enracinent dans des évènements antérieurs, sédimentés), ce qui fait vivre et transforme ces institutions. Autrement dit, il faudrait analyser l'institution comme séries d'évènements [chaque évènement résultant lui-même d'une série d'évènements, etc] qui s'enchaînent de façon contingente mais qui, cristallisés (sous l'aspect de formes symboliques, de noyaux de sens, de situations), en viennent à ouvrir le champ des possibles des individus empêtrés dans ces évènements, ce qui en retour produit de nouveaux évènements (et nourrit l'esprit de l'institution). Dès lors, toute institution est définie, i.e. peut être appréhendée comme un processus d'enchaînement permanent de séries d'évènements.

Cela étant, qu'est-ce qu'un événement qui a pour suite une relation de domination ? Je ne dispose pas à l'heure actuelle de suffisamment de matériaux d'enquête récoltés spécifiquement pour tester cette approche (c'est en cours), j'en suis donc réduit à donner ce qui me semble être quelques exemples d'« événements – types » qui, dans des enquêtes antérieures, on eu pour suite des relations de domination.

Un premier type d'« événement qui fait suite »<sup>7</sup> (en l'occurrence sous la forme de la cristallisation d'une relation de domination) prend la forme sensible d'une rencontre unique dont le tranchant institue une bifurcation vers une relation de domination en ré-agençant la configuration des pouvoirs instituants constitutifs de l'individu (et de ses relations sociales). On peut prendre l'exemple d'une visite d'un référent social du conseil général chez une personne âgée, se faisant à la demande de l'enfant de cette dernière en vue d'établir un plan d'aide adapté à la personne âgée (heures pour la toilette, le ménage, le repas, les sorties) et censé aussi permettre de décharger d'autant l'aidant familial. Ici, l'événement, soit la situation d'évaluation de la dépendance de la personne âgée par une professionnelle d'un conseil général, à la demande de l'enfant de la personne âgée, en tant que moment institutionnel, résulte bien de la rencontre de différentes institutions ou plutôt de différents pouvoirs instituants :

- a) un mode d'encastrement relationnel dans l'institution familiale devenu problématique pour l'enfant (tâches de soutien au parent âgé croissantes) au regard des significations associées à l'institution de son Soi (autonomie, Je face au Nous familial),
- b) rencontre l'institution publique (sous la forme d'une interaction avec un de ses acteurs) qui va, elle, déployer ses schèmes de prise en charge vis à vis d'une personne âgée (évaluation de ses (in-)capacités individuelles, mais aussi de la « normalité » de ses relations familiales) ;
- c) la personne âgée va quant à elle juger de l'acceptabilité de la situation et définir son engagement à venir dans la relation d'aide, en fonction des relations fortes (familiales et à soi) dans lesquelles elle est encadrée.

En même temps, l'événement (la rencontre sous la forme d'une interaction), en se déployant, a un pouvoir instituant propre : sans pouvoir retracer le déroulement de cette situation d'évaluation que j'ai pu observée, on se rend compte à son terme, que la personne âgée se voit contrainte d'accepter un plan d'aide hebdomadaire : il y a bien hiérarchisation des pouvoirs instituants en présence, l'institution publique a non seulement désormais une emprise sur le rapport à soi de la personne âgée (dans son quotidien matériel), mais de surcroît elle s'institue dans et par cette emprise. L'institution publique s'impose aussi à l'institution familiale telle que la personne âgée en fait l'expérience, en la transformant selon sa propre logique (l'enfant aidera moins le parent), ce qui contribue à l'institution des normes publiques (mise en place d'une aide professionnelle auprès des vieilles personnes dépendantes à la place d'une aide par un enfant)

Cet événement aura pour suite d'autres événements de domination, cette fois au fil des interventions professionnelles au domicile de la personne âgée. On a là un événement unique, dont le seul tranchant<sup>8</sup>, lié à l'intrusion / imposition de l'institution publique dans la configuration de relations fortes / instituées de la personne, fait durablement suite, sous la forme sensible d'une relation de domination.

Par ailleurs, une relation de domination peut s'instituer à partir de l'enchâssement / succession / empilement / sédimentation d'évènements similaires, mais qui, pris isolément, n'auraient pas le pouvoir d'instituer la relation de domination. Ainsi, c'est au fil de ses visites, que l'aide à domicile (ci-après AD) impose à la personne âgée (ci-après PA) au fur et à mesure (par le corps, i.e. par le seul fait que « c'est elle qui fait », car « elle est là pour faire ») des manières de faire (la poussière, plier le linge) ou des moments de la journée pour le faire ou encore impose (sur la base de règlements institutionnels) de ne pas faire certaines tâches, refus qui est en décalage avec les attentes de la PA, i.e. avec les relations que la PA entretient avec son espace domestique / dans son quotidien. Dans ce cas de figure, au fil de ces événements, un pouvoir instituant (celui de l'institution publique) neutralise le mode singulier d'encastrement de la PA dans l'institution de la sphère privée : soit la façon personnelle de tenir son rôle domestique, sédimentée au fil de séries d'évènements biographiques et support

---

<sup>7</sup> qui est lui-même la résultante d'un séries d'évènements, i.e. d'un champ, d'une combinaison d'institutions : c'est sans fin : il n'y a pas d'évènement fondateur :

<sup>8</sup> l'affirmation est à relativiser : cet événement est la suite de séries d'autres événements !



quotidien d'identité et d'estime de soi. Plus, dans et par cette relation qui s'auto-organise entre l'AD et la PA, l'institution publique s'institue en instituant à sa façon les institutions ordinaires de la PA (en déployant les normes institutionnelles dans la vie privée de l'usager).

Exemple 1 : une bénéficiaire « *ah ben moi je l'ai très mal accepté au début qu'on vienne dans ma maison faire mon travail... ça je l'ai très mal accepté... mais qu'est-ce qu'il fallait faire... ? On est bien obligé hein !* »

Exemple 2. Une bénéficiaire : « *parce qu'au début ça me piquait... elle repassait pas comme je voulais, elle le mettait pas d'aplomb, ça a été dur pour moi, elle le faisait pas comme moi je faisais alors tu sais quand tu es maniaque... Alors quand elle était partie, je repliais tout...* »

Exemple 3. Une bénéficiaire : « *elle avait un balai espagnol... à franges là... et ben ça vous pousse la saleté dans les angles, dans les creux... j'avais mon carrelage qui était devenu lamentable... c'était bien simple je relavais derrière elle !* »

Par routinisation, la situation de domination se cristallise, tout au moins, si la PA ne peut pas s'appuyer sur les institutions sociales dans lesquelles elle est par ailleurs encadrée pour lutter contre l'institution de cette relation (de ces gestes imposés par autrui) : que ce soit en instaurant un rapport de force interpersonnel (« ne pas lâcher » sur ses prétentions, argumenter, critiquer), en se plaignant auprès du service ou à défaut par la mise en place de tactiques de résistance. Dans le cas contraire, comme le dit Merleau-Ponty, « *la contingence finit par être voulue* »<sup>9</sup>

Il est à noter que le même type d'enchaînement d'événements (par empilement) peut conduire à l'institution d'une relation de domination « inversée », c'est à dire exercée par la PA : « *Mme S : Voilà, moi j'aime bien faire quelque chose bien ! Je l'ai suivie et je lui ai dit « Tu nettoies la table ici et à l'intérieur jamais »(. ..)L'autre jour j'ai dit « Je vais te dire quelque chose (à la femme de ménage du jeudi), tu sais maintenant je suis contente de toi. Tu fais le ménage bien comme il faut. « C'est vrai ? ». J'ai dit « Oui ». Parce que les enfants quand ils vont à l'école, qu'est-ce qu'elle dit la maîtresse : « si vous faites bien le devoir, proprement, je vous donne un bonbon ». « Et moi vous me donnez un bonbon ? ». « Non je ne te donne pas un bonbon, je te fais un compliment. Alors l'enfant qui est un peu intelligent, plus que toi hein, il tient le cahier proprement et la maîtresse elle lui dit « c'est très bien, voilà le bonbon ». Et toi c'est pareil : maintenant je suis contente de toi, je te fais plein de compliments. Ca te fait plaisir ? Bah alors tu vois !* » (Madame Sidonie).

Dans ce cas, la façon dont la PA est encadrée dans l'institution de la vie privée s'institue en colonisant l'institution publique : l'individu reconduit son rapport institué à l'espace domestique (manière de tenir son intérieur), par l'intermédiaire d'un acteur de l'institution publique ; de plus l'institution publique est « au service » de l'institution du Soi de la PA : l'emprise que la PA exerce sur la professionnelle la conforte dans une vision de soi « positive », « je ne suis pas si dépendante, faible, que ça, je peux encore faire valoir mon point de vue, ce que je suis » se dit-elle en substance.

### **Comment rendre compte de l'enchaînement des événements menant à une relation de domination ? Différents types de mise en intrigue disponibles à combiner**

Pour rendre opératoire la perspective d'analyse que je propose, il ne suffit pas de repérer des événements initiaux significatifs, qui ont eu pour suite, dans et par, pourrait-on dire, des événements de transition, une situation de domination instituée que l'on considère comme l'événement – résolution (White, 2009), dont il faut rendre compte. Il faut aussi typifier la dynamique d'enchaînement des événements c'est à dire comment en arrive-t-on à la conclusion retenue par le sociologue, soit l'institution d'une relation de domination ? Pour cela, différentes formes de mise en intrigue sont disponibles pour le sociologue : des relations de domination entre aide à domicile et personnes âgées peuvent renvoyer à différents types de récit quant aux rapports dynamiques entre

---

<sup>9</sup> C'est une analyse similaire que mène Merleau-Ponty lorsqu'il explore les processus d'institution d'une relation amoureuse : « *l'amour n'est pas pur choix, il n'est pas créé par circonstances ni par décision, il consiste en ce qu'il y a enchaînement des demandes et des réponses – à la faveur d'un attrait quelque chose de plus se glisse, on trouve non exactement ce qu'on avait cherché, mais autre chose qui intéresse. La SinnGebung initiale est confirmée mais dans direction différente, et cependant cela n'est pas sans rapport avec elle. A force toute la contingence, même radicalement contingente, finit par être voulue : évidence du toi comme réalité nue, i.e. comme institué, irrévocable, quoi qu'il fasse. La jalousie, le mensonge, la domination se transcendent en désir de mourir, désir de vérité, abnégation* » (Merleau-Ponty, 2003 p.77).

différentes institutions, en tant qu'actants principaux de « quasi-intrigues », pour parler comme Ricoeur (1983-1985).

Selon moi pour rendre compte finement des modes d'enchâssement des événements qui font une relation instituée de domination, il faut hybrider ces différentes ressources narratives et renoncer à une forme pure de récit<sup>10</sup>

Rappelons tout d'abord, en s'appuyant sur les travaux de Hayden White (2009), les schémas narratifs à notre disposition (comme pour tout chercheur en sciences sociales et historiques) pour rendre compte de ces configurations d'événements enchâssés les uns dans les autres dont vont résulter une situation de domination entre un acteur institutionnel et un acteur ordinaire.:

On peut tout d'abord faire un récit romanesque de certains de ces enchâssements d'événements. Il s'agit alors d'un récit montrant par exemple comment peu à peu l'inscription pratique de l'institution publique (à travers la présence quotidienne de l'aide à domicile vue comme une « héroïne ») dans la sphère privée de la personne âgée vient restructurer positivement le quotidien et l'identité de cette dernière dans et par la mise en place de routines pré-définies. Le récit romanesque déploie donc la figure de la domination acceptée (par l'usager, pour son bien) ou encore raconte l'histoire d'une institution publique triomphante car bienveillante, permettant ici aux personnes âgées de sortir des défaillances et des vicissitudes de l'institution familiale (enfant absent, assujettissement à autrui, épuisement) et d'échapper aux limites d'une institution du soi (autonomie vidée de son sens par l'isolement, la maladie, etc).

On peut aussi avoir recours pour rendre compte de l'institution de relations de domination aux ressources du récit tragique. Sous sa forme pure, c'est un type de récit montrant comment une institution dépérit / meurt en étant supplantée par une autre (ou plutôt par le pouvoir instituant d'une autre), dans et par une série d'événements : c'est le cas de figure de la personne âgée obligée, malgré une phase de résistance, de céder pas à pas et de « renier », d'abandonner bon nombre de ses manières de faire domestiques pourtant enracinées dans ses relations familiales et son Soi (p.e. l'ordre des tâches ménagères, utiliser une serpillière versus un balai espagnol ; degré de méticulosité apportée à la réalisation des tâches ménagères) au profit de l'institution publique et de ses normes incitatives. Le récit tragique semble donc particulièrement opportun pour rendre compte des séries d'événements qui ont pour suite une situation de domination subie par la personne âgée.

Troisième schéma narratif auquel nous pouvons avoir recours : celui du récit comique qui permet de montrer comment, dans certains cas, un usager n'est pas dupe des bonnes intentions manifestées par l'institution publique et son représentant ; le récit met alors en exergue la capacité de l'usager à dévoiler les imperfections des modes de faire des professionnels, leurs écarts par rapport au mandat officiel de l'institution publique : « non la façon de faire le ménage des aides à domicile n'est pas la seule / la meilleure façon de faire » nous dit-il ; pas plus que certaines exigences institutionnelles ne visent, selon lui, le bien de l'usager mais bien plutôt le confort des professionnels de l'institution publique (turn over, tâches interdites...) ; la fin de l'intrigue est réellement comique si, à travers la succession des événements, les institutions significatives de l'individu parviennent à s'imposer aux acteurs de l'institution publique de façon à ce que cette dernière retrouve un peu de sa pureté / moralité / de son sens du souci d'autrui (Harrison, 1992): en l'occurrence si l'usager parvient à imposer son point de vue, au moins sur la scène d'intervention (chez lui) à défaut de l'espace public (voix). Autrement dit, le schéma comique est particulièrement bien adapté pour rendre compte de la figure de la domination inversée (ou celle de l'acteur affaibli passant de l'indignité à la reconnaissance institutionnelle, cf. Payet et al., 2008).

On peut aussi faire un récit ironique de la relation de domination qui s'instaure entre les acteurs institutionnels de l'aide à domicile et les personnes âgées. Un récit ironique, c'est celui dans lequel le narrateur montre l'ambivalence / la duplicité de toute institution dans laquelle un individu est pris; l'institution publique (ses représentants) di(sen)t être au service des usagers, mais on se rend compte au fil du récit qu'elle agit en fait de manière à conserver / augmenter son emprise sur ces derniers (rationalité instrumentale); mais inversement, il y a aussi une duplicité dans les institutions sur lesquelles l'usager s'appuie pour formuler ses propres prétentions : ses attentes de reconnaissance (de son identité propre, de ses routines familiales) sont en fait fondées sur des institutions (familiale, du

---

<sup>10</sup> L'hybridation de différentes ressources narratives peut se faire sous des formes variables en fonction des qualités diffuses du cas étudié, mais il reste qu'un cas peut être identifié sous diverses descriptions / narrations....

Soi) qui ne sont mues que par un principe de puissance, d'auto-déploiement. Contrairement au récit comique, il n'y a pour ainsi dire pas de dénouement sous forme de « happy end » dans ce type de récit satirique : chaque institution lutte pour accroître sa puissance tout en donnant les apparences (façades) de la quête morale ou éthique – si ce n'est qu'une institution peut temporairement l'emporter sur l'autre, tout en étant alimentée / minée par sa dualité interne ;

Et enfin on peut avoir recours à une mise en récit de ces relations de domination empruntant au schéma narratif nostalgique. Un récit nostalgique, c'est typiquement un récit qui en montrant la domination dont est capable l'institution publique (ses représentants) se réclamant pourtant de l'intérêt général et de normes professionnelles, s'interroge en filigrane sur le bien-fondé d'une telle ingérence des institutions publiques dans les institutions du monde vécu des individus et se demande, implicitement ou explicitement, si « ce n'était pas mieux avant », au temps (supposé) où les institutions étatiques n'avaient pas colonisé les institutions du monde vécu et que ces dernières s'auto-organisaient entre elles : ainsi dans le cas étudié, ce peut être le rôle des aidants naturels, de la solidarité locale, de voisinage, du fait de la profondeur, de la richesse, de l'authenticité (supposées) de relations d'aide de gré à gré basées sur l'interconnaissance.

Il doit être clair que le recours à ces différents schémas narratifs est incontournable, au sens où, comme l'expliquent aussi bien White que Ricoeur (ou encore Paul Veyne), étudier la matière social-historique (ici une relation sociale) dans son mouvement même suppose une mise en récit, une mise en intrigue permettant de rendre compte, de donner sens à l'enchaînement des événements observés. Toutefois pour rendre opératoire deux propriétés du modèle théorique et d'analyse ici proposé, il nous faut procéder à certains « aménagements » dans l'usage de ces différents schémas narratifs.

Le premier, le plus aisé pourrait-on dire, découle du fait que nous nous proposons de faire une sociologie des institutions et non une sociologie de l'individu ; aussi, logiquement, au premier plan des intrigues que nous avons à construire pour rendre compte de séries d'événements qui ont eu pour suite une relation sociale de domination, nous placerons des institutions (au sens défini ci-dessus) et non des individus. Comme l'explique Ricoeur, si les actants principaux de nos intrigues ne sont plus des individus, alors on a affaire à des « quasi-intrigues », qui certes s'émancipent des modes classiques de mise en intrigue (à l'instar de l'histoire non événementielle de l'Ecole des Annales), mais ne peuvent malgré tout pas faire autrement que d'avoir recours aux schémas narratifs précédents pour arriver à leurs fins, c'est à dire rendre intelligible un devenir social-historique à première vue complètement désordonné (cf. l'analyse que Ricoeur fait de l'œuvre maîtresse de F. Braudel, *La Méditerranée*)

Ainsi, compte tenu de mon souhait de procéder à une sociologie des institutions plutôt que des individus, j'emprunte au récit romanesque l'idée qu'il y a bien institution, émergence, établissement d'une institution / d'une relation instituée par succession permanente d'événements, mais en évacuant la dérive anthropomorphique (figure de l'individu capable), créationniste (le héros crée quelque chose qui n'existait pas avant) et fixiste (à un moment donné il existerait une institution comme état stable)

Par ailleurs, la sociologie des institutions que je pratique s'accorde tout à fait avec l'idée tragique selon laquelle ce sont bien des institutions qui entrent en relation et en tension les unes avec les autres, mais en évacuant l'idée que le seul rapport possible soit binaire (présence (triomphe) d'une institution ET DONC absence (chute) d'une autre) ou de l'ordre du seul rapport de force ; différentes formes de co-présence et d'interaction synchronique (et diachronique) sont possibles entre les pouvoirs instituants de différentes institutions : par exemple la hiérarchisation, l'indifférence, la complémentarité ou encore le conflit entre institutions.

On peut emprunter au récit comique l'idée que toute relation instituée perdure / se transforme en se ré-instituant en permanence en interaction avec un environnement fait d'occurrences stabilisatrices mais aussi problématiques (résultant d'autres institutions, générant ainsi des événements irréductibles à la série d'événements jusque là instituée) ; mais il faut me semble-t-il évacuer l'idée que la critique, l'événement problématique mène (forcément) à une purification de l'institution : l'occurrence problématique continue seulement à instituer l'institution par delà l'opposition « reproduction / changement »<sup>11</sup> ; puisque toute institution n'est en fait que la combinaison, l'agencement de pouvoirs instituants pluriels.

De plus, on emprunte au récit ironique l'idée d'une tension interne à toute institution qui alimente sa vie ; mais on récuse l'idée que cette tension prend (forcément, uniquement ?) la forme d'une duplicité (renvoyant en dernière instance à la nature de l'homme) du type : « moralité apparente /

---

<sup>11</sup> cf. la notion de traditionnalité chez Ricoeur.

rationalité instrumentale en réalité ». Il faut au contraire retracer pour chaque institution le jeu de significations contradictoires qui la constituent. Il convient aussi de sortir de la vision ironique uniquement en terme de « puissance » des institutions: les tensions au sein d'une institution alimentent ses transformations, mais sans qu'on puisse réduire ces dernières à la mesure d'un différentiel de puissance (entre avant et après)... qu'il est d'ailleurs la plupart du temps impossible de mesure ! Enfin, on peut emprunter au récit nostalgique l'idée de phases de déclin, de période de désordre que traversent toutes les institutions, mais en récusant l'idée « d'un mieux avant » : on a plutôt à faire au travail du négatif, à des processus de destruction créatrice par régénération.

Le second arrangement auquel il me faut procéder à l'égard des usages « classiques » de ces schèmes narratifs incontournables est lui, me semble-t-il, tout aussi essentiel à la pertinence du modèle théorique proposé, mais beaucoup plus délicat à réaliser pratiquement (c'est à dire au niveau de l'écriture sociologique). C'est une adaptation qui vise à prendre au sérieux l'approche merleau-pontienne de l'institution, en l'occurrence comme enchâssement permanent d'évènements qui font suite. En effet, ce que propose l'auteur à travers cette notion d'enchâssement, c'est d'échapper à ce que Castoriadis nommera plus tard une logique ensembliste-identitaire (1975) : c'est à dire la tendance que nous avons tous à considérer une intrigue comme une succession d'évènements distincts et isolables les uns des autres : l'évènement A précéderait l'évènement B auquel succéderait l'évènement C, etc.... et le travail de mise en intrigue consisterait à retracer les liens de « causalité » entre ces différents évènements. Or, ce que propose Merleau-Ponty c'est tout autre chose ; si on suit son approche, ce que doit permettre la mise en récit dans et par l'écriture sociologique, c'est de manifester que l'évènement A est :

- à la fois une réalité instituée, dont il faut dès lors décrire certains des traits distinctifs / saillants au regard de l'histoire qu'on veut raconter, c'est à dire, en définitive, selon la conclusion à laquelle on veut arriver ;
- et à la fois une réalité instituante : dès lors il faut aussi par l'écriture signifier que l'évènement B est présent-absent dans l'évènement A, au sens où ce dernier en tant qu'« institué ouvert » rend possible (mais pas certain) l'évènement B, comme une infinité d'autres évènements....

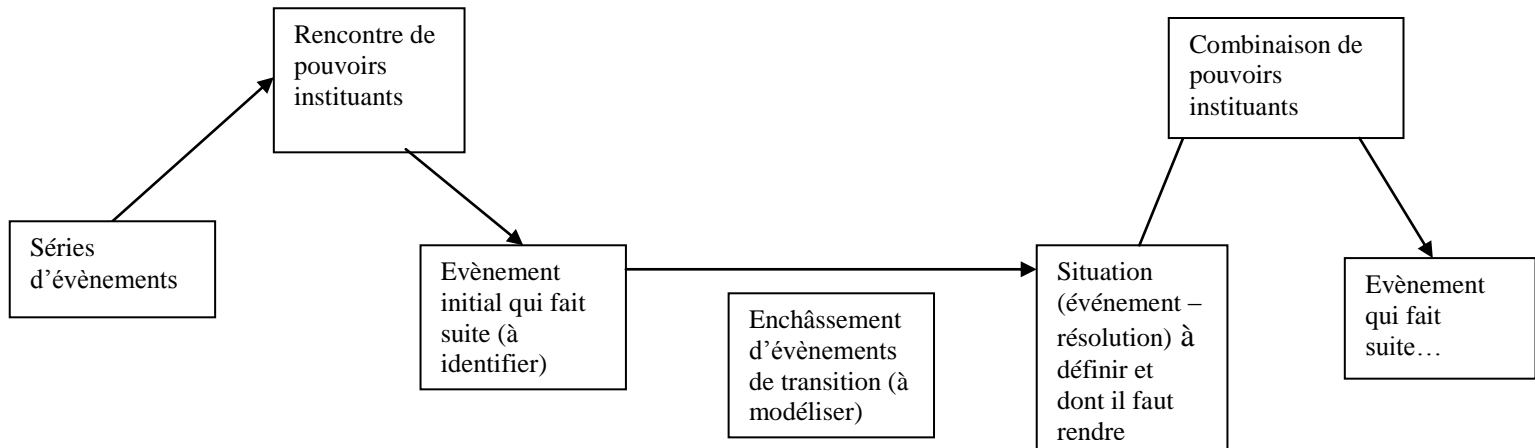
Autrement dit, il faut trouver des formes d'écriture qui mettent en exergue aussi bien l'irréductibilité et l'indissociabilité des évènements enchâssés les uns dans les autres. Les situations institutionnelles sont, par nature, « non pures », i.e. constituées de combinaison d'évènements hétérogènes. Ainsi, avec ce schéma ontologique, on peut admettre qu'au sein d'une institution, un évènement ne se substitue pas forcément à une autre, mais qu'il peut y avoir phagocytose / absorption (lors de processus de conflit / de hiérarchisation) de la forme relationnelle émergente (B) par la forme instituée (A), ce dont résulte la situation A+B- ; ou bien il peut y avoir hybridation de deux évènements, ce qui va instituer une situation institutionnelle irréductible à ce qui était institué (A) mais quand même héritée : soit la situation AB ; il peut aussi y avoir coexistence d'évènements / de situation sous la forme d'une indifférence.

## Conclusion

Quoi qu'il en soit, l'enjeu d'une sociologie des institutions est de s'émanciper au moins en partie des formes de narration classiques en sciences sociales, à l'instar du nouveau roman, qui, dans le domaine des récits de fiction, a su prendre ses distances avec les modes classiques de mise en intrigue dans la littérature. On peut noter que, d'une certaine manière, c'est ce qu'ont fait un certain nombre d'auteurs structuralistes (Braudel, Bourdieu) en élaborant des modes de mise en intrigue dans lesquels les individus n'étaient plus les actants principaux (c'était désormais les structures, le temps long...), mais desquels la notion même d'évènement était officiellement bannie (et en tout cas relégué au rang d'apparences), ce qui était une rupture radicale avec la mise en intrigue traditionnelle. Le modèle théorique que j'esquisse emprunte à ces auteurs le souci de ne pas faire des individus les actants principaux, mais entend aussi donner suite à l'affirmation de Paul Ricoeur qui montre qu'aucune mise en intrigue (dont les sciences sociales et historiques sont dépendantes) ne peut complètement se débarrasser de l'évènement. Aussi l'enjeu est bien de ré-introduire l'évènement (pour penser le

mouvement, le désordre, l'imprévisible...), mais pas selon les cadres ontologiques classiques (qui lient événement et individu acteur/Sujet), ce en quoi Merleau Ponty peut nous aider.

On peut pour finir schématiser notre démarche d'analyse comme suit :



## Références bibliographiques

- Castoriadis C., 1975, L'institution imaginaire de la société, Paris, Seuil.  
 Descombes V., 2004, Le complément de sujet, Paris, Gallimard  
 Harrison Robert, 1992, Forêts. Essai sur l'imaginaire occidental, Paris, Flammarion.  
 Laforgue Denis, 2009, « La vie des institutions publiques », document de travail, hal-shs.  
 Laforgue Denis, 2011, « Les institutions publiques contribuent-elles à créer un ordre social ? », document de travail, hal-shs  
 Merleau-Ponty Maurice, 2003, L'institution, Paris, Belin  
 Payet Jean-Paul, Giuliani Frédérique, Laforgue Denis, La voix des acteurs faibles, Rennes, PUR.  
 Quéré Louis, 1997, « La situation toujours négligée », Réseaux,  
 Ricoeur Paul, 1983-1985, Temps et Récit (3 tomes), Paris, Seuil  
 Veyne Paul, 1971, Comment on écrit l'histoire, Paris, Seuil  
 White Hayden, 2009, « Poétiques de l'histoire », Labyrinthe, 2009 (2)  
 Wittgenstein L., 1986 [1953], Investigations philosophiques, Paris, Gallimard, Tel